

## CASSEL, COLLÉGIALE NOTRE-DAME

par Christiane LESAGE \*

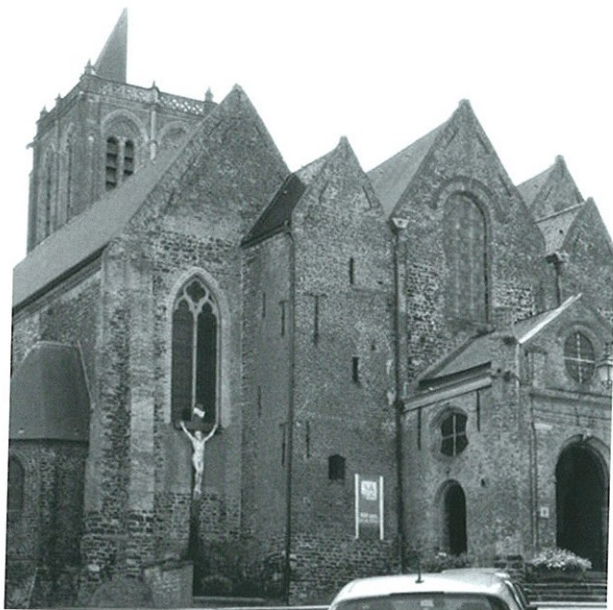
La ville de Cassel (du latin *Castellum*) est bâtie sur le site d'un ancien oppidum, devenu à l'époque romaine une ville d'importance, la capitale des Ménapiens ou *Castellum Menapiorum* d'où dérive le nom moderne de la ville. Pendant tout le Moyen Âge, Cassel fut un centre administratif important où les comtes de Flandre construisirent un château et créèrent une châtellenie. La ville comptait avant la Révolution plusieurs fondations religieuses parmi lesquelles la collégiale Saint-Pierre, fondée par Robert le Frison (1072) <sup>1</sup>, l'église du collège des Jésuites, ainsi que l'église Saint-Michel, créée au début du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>, dont subsiste le bâtiment transformé en garage. La collégiale Notre-Dame est l'église la plus ancienne de la ville, dont l'existence est attestée depuis le X<sup>e</sup> siècle. Située sur le mont Cassel, à proximité du centre ville <sup>3</sup>, la collégiale se dresse sur une place légèrement surélevée, bordée de rues étroites et entourée de maisons modestes (fig. 1). L'église médiévale semble avoir été entièrement bâtie dans une pierre locale, un grès diestien de couleur noire, particulièrement difficile à tailler <sup>4</sup>. Elle a subi néanmoins de nombreuses réparations et transformations dont le matériau principal a été la brique. Pour les époques les plus anciennes qui vont du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'une brique jaune, dite « de sable », qui fut remplacée par une brique rouge foncé à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Le grès d'Artois a également été utilisé pour la réfection d'une partie du soubassement. Cette distinction des époques en fonction des matériaux n'apparaît pas forcément à la lecture des maçonneries, notamment pour le grès diestien, du fait des réemplois constants qui en ont été faits jusqu'à l'époque contemporaine.

L'église présente une façade dépouillée et austère, à cinq pignons, précédée d'un large porche d'esprit classique. L'ensemble forme une masse très imposante, aux volumes contrastés, dont on distingue mal au premier abord l'organisation. Le bâtiment est en effet d'assez grandes dimensions (50 m de longueur sur 25 m de largeur). Il suit un plan en croix latine à chevet plat et transept légèrement saillant (fig. 2). La nef est composée de trois vaisseaux de

quatre travées, sensiblement de même largeur et de même hauteur. À la croisée du transept s'élève la tour du clocher. Sur les bras du transept s'ouvrent deux chapelles, dédiées l'une à la Vierge, au nord, et l'autre à saint Roch, au sud. Plus profondes que le chœur, elles comportent des absides à trois pans. Leur construction est tardive, la première ayant été vraisemblablement bâtie à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la seconde au milieu du XIX<sup>e</sup>. En 1847, deux autres petites chapelles furent également greffées sur la première travée des deux vaisseaux latéraux. Terminées par trois pans, elles abritent, au nord, les fonts baptismaux, au sud, un autel dédié au Saint-Sépulcre. Du côté de la façade occidentale, deux escaliers en vis sont enserrés dans les tourelles quadrangulaires encadrant le vaisseau central, plus long que les collatéraux. Les pignons triangulaires de ces tourelles, quoique modestes, s'ajoutent à ceux des trois vaisseaux de la nef pour animer une façade que le matériau rend quelque peu austère.

Il subsiste dans l'église actuelle d'importants vestiges de l'église romane. Il est bien difficile de dater les maçonneries constituées de matériaux divers – grès diestien, grès d'Artois et briques – employés, au cours des siècles pour des réparations ou des transformations (fig. 3). Cependant, les archives, assez prolixes pour le XIX<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>, signalent un certain nombre d'interventions dont certaines permettent d'éclairer la chronologie récente. Quant aux parties anciennes, quelques propositions peuvent être émises à partir de l'observation du bâtiment et de la comparaison avec des édifices voisins. Les collatéraux de la nef ont vraisemblablement remplacé au cours de la première partie du XVI<sup>e</sup> siècle une construction plus ancienne, même si les maçonneries extérieures (y compris celles des baies) affichent des époques plus tardives.

Certaines parties de la maçonnerie peuvent remonter à l'époque romane. C'est le cas du bras nord du transept, dont la partie supérieure a été réparée en 1583, après le passage des troupes protestantes <sup>6</sup>. On distingue en effet sous le pignon, au-dessus de l'actuelle grande baie, une ouverture



Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 1 - Cassel, collégiale Notre-Dame, vue de la façade occidentale.

plus ancienne murée. La même disposition se retrouve dans le bras sud du transept où un arc en plein cintre, construit en grès diestien, surmonte une fenêtre gothique dont elle n'épouse pourtant ni l'ampleur, ni le tracé.

Le soubassement du chevet, construit en grès diestien alternant avec des briques d'un format inusuel rappelant les techniques romaines, conserve également des vestiges d'une construction ancienne (fig. 4). La maçonnerie présente un appareil en arêtes de poisson monté presque à sec, étagé sur cinq lits surmontés d'éléments placés de champ. Au-dessus, apparaissent cinq baies en plein cintre murées dont les piédroits s'intègrent bien à l'appareil en grès. Disposées sur deux rangs (deux en haut et trois en bas), elles sont relativement étroites à l'exception de la baie centrale qui est à la fois plus large et plus haute que les autres. Il s'agit vraisemblablement des vestiges du chevet romain, dont l'ensemble peut être comparé au chevet de l'abbaye Saint-Bavon à Gand.

La chapelle Saint-Roch forme, au sud du chœur, le pendant de la chapelle de la Vierge. Elle fut édifée en 1845 sur une décision de l'archevêque de Cambrai, Mgr Giraud, qui voulait rendre l'édifice parfaitement régulier (fig. 5). À l'occasion des travaux, l'architecte de la chapelle, François-Napoléon Develle, a pu examiner la maçonnerie du mur oriental du transept. Dans son rapport, l'architecte révèle y avoir trouvé le même appareil et les mêmes fenêtres en plein cintre qu'au chevet, vestiges qu'il attribuait à l'époque romaine<sup>7</sup>. L'observation de ce mur, en l'absence d'analyses plus poussées, ne permet pas d'apprécier la largeur du bas-côté sud de l'église romane avant sa transformation

au XVI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas interdit de penser que le bas-côté nord se terminait de la même manière avant la création, à l'est du transept, de la chapelle de la Vierge. Celle-ci a pu intervenir à la charnière du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque le culte marial connut un nouvel essor dans une région qui était directement exposée aux idées de la Réforme. Quoi

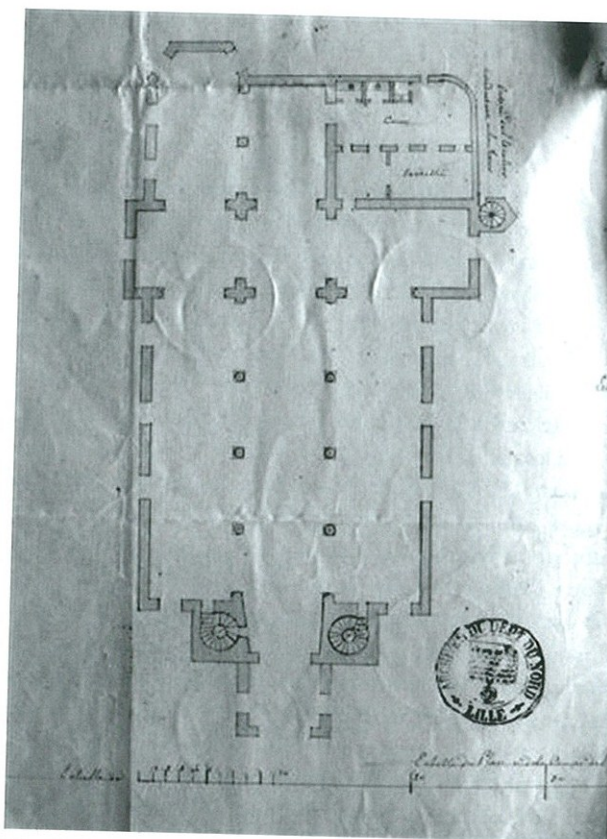


Fig. 2 - François-Napoléon Develle, plan au sol de la collégiale Notre-Dame de Cassel dans son état de 1854 (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).



Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 3 - Cassel, collégiale Notre-Dame, exemple de maçonnerie composite.





Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 4 - Cassel, collégiale Notre-Dame, vue du chevet.

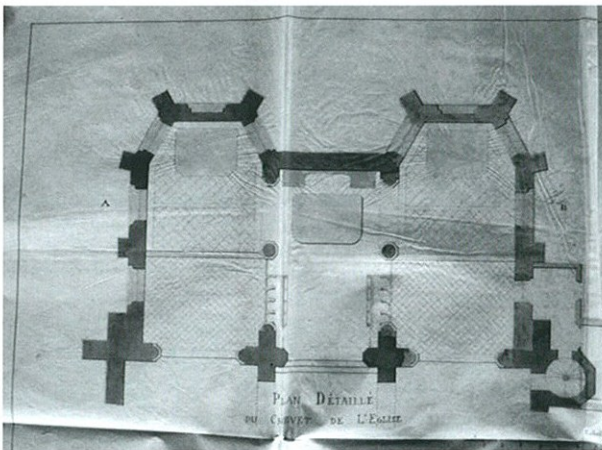


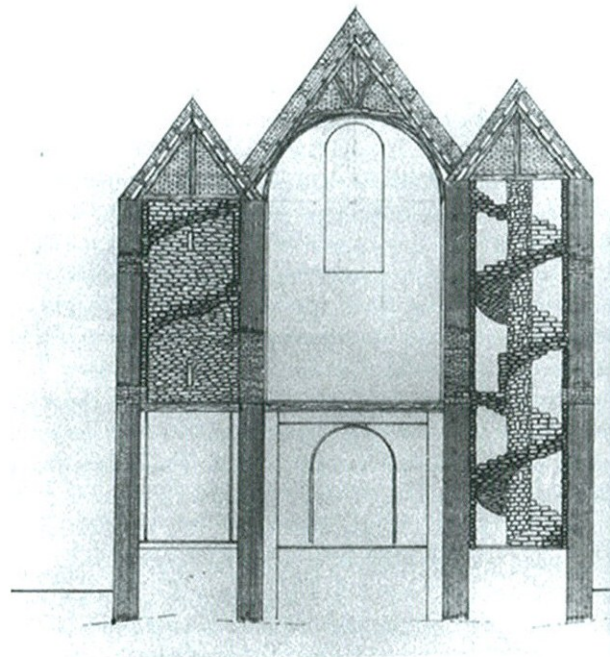
Fig. 5 - François-Napoléon Develle, projet pour la construction de la chapelle Saint-Roch à Notre-Dame de Cassel (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).

qu'il en soit, la construction de celle-ci est antérieure à 1640<sup>8</sup>. Remarquons qu'ici le transept conserve toute sa signification, ce qui n'est pas le cas à l'église de Steene et encore moins à celle de Borre où la chapelle de la Vierge s'est totalement substituée au bras de transept. Bien que son élévation extérieure, maintes fois réparée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, n'en laisse rien transparaître, l'observation de la tour de croisée du transept confirme les origines romanes du bâtiment<sup>9</sup>. Il en est de même des deux tourelles qui, en

façade, encadrent le vaisseau central, dont l'enveloppe extérieure, en brique, n'est pas antérieure à l'époque classique, mais entoure des escaliers en vis plus anciens, bâtis en grès diestien (fig. 6). Les marches, aujourd'hui recouvertes de carreaux de pierre de marquise, reposent à l'intérieur sur un épais noyau vertical, de forme cylindrique. L'escalier de la tour sud-ouest a disparu, mais il a laissé des traces bien visibles sur le mur de cage<sup>10</sup>. La tour nord-ouest possède encore le sien. Il n'est guère remarquable dans sa première révolution mais, au-dessus du palier aménagé ultérieurement pour donner accès à la tribune de l'orgue, il présente des caractères permettant de le rapprocher de certains exemples du XI<sup>e</sup> siècle conservés en Belgique<sup>11</sup>. Enfin, même s'il est amputé de sa partie terminale, on sait que cet escalier desservait à l'origine une salle au premier étage et, peut-être, un second niveau. Ces dispositions architecturales du massif de façade renvoient donc aux premiers temps de l'architecture romane.

À l'intérieur, c'est un tout autre édifice, vaste et clair, qui se présente au visiteur. Avec ses trois vaisseaux, de largeur et de hauteur égales, couverts de berceaux lambrissés<sup>12</sup>, la collégiale offre, en effet, l'image parfaite d'une église-halle, régulière et symétrique, dont l'espace intérieur semble profondément unifié. Cette image est néanmoins tardive car si le collatéral nord semble bien dater du XVI<sup>e</sup> siècle, celui du sud ne fut construit qu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

De même, les deux rangées de colonnes qui séparent le vaisseau central et les collatéraux ne sont pas aussi semblables



Cl. DRAC/CRMH.

Fig. 6 - Cassel, collégiale Notre-Dame, coupe transversale au niveau des deux tourelles occidentales (relevé P. Voos, Conservation des bâtiments de France du Nord).





Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 7 - Cassel, collégiale Notre-Dame, détail d'une des colonnes de la nef : chapiteau, base et socle, état actuel.

qu'elles peuvent paraître de prime abord. En partant de l'ouest, on observe en effet que les premiers supports et les colonnes jumelles sont en grès d'Artois de couleur gris clair. La base et le socle présentent une modénature simple mais bien accentuée. Le fût à tambours porte un chapiteau polygonal sous un abaque développé (fig. 7). Ce modèle de colonne, fréquent au XVI<sup>e</sup> siècle, est présent dans bon nombre d'églises de la Flandre française, avec des variantes peu sensibles<sup>13</sup>. Jusque dans les années 1960-1970, les deux paires de colonnes suivantes, ainsi que les demi-colonnes qui flanquent le pilier de la tour, revêtaient l'apparence de colonnes doriques d'aspect uniforme<sup>14</sup> (fig. 8). À une date inconnue, que l'on peut situer dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, l'intérieur de l'église avait fait l'objet d'une campagne de rénovation qui avait entraîné, avec le rhabillage complet des colonnes<sup>15</sup>, l'installation de lambris sur les berceaux et de « plafonds plats » à la romaine<sup>16</sup>.

Dans les années 1970, les colonnes furent entièrement restaurées dans l'espoir de retrouver les anciens supports,

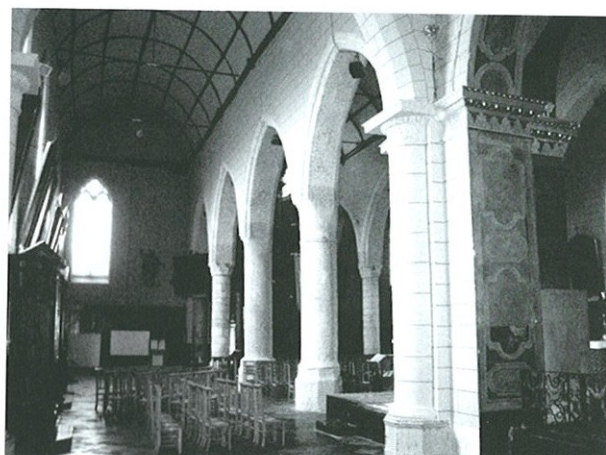
cachés sous les enduits (fig. 9). La déception fut grande car l'incendie de 1583 les avait fortement endommagés. À l'origine, les fûts étaient vraisemblablement en brique, les colonnes associant deux matériaux comme il arrive souvent dans les églises de Flandre<sup>17</sup>. Lors des travaux de reconstruction, qui durèrent jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les supports endommagés furent recouverts d'une maçonnerie, de l'épaisseur d'une brique, ceinturés de fer et recouverts d'un enduit. L'aspect de leurs chapiteaux, qui ont disparu lors de la période néo-classique, est inconnu.

La nef, le chœur et les deux chapelles adjacentes sont couverts de berceaux lambrissés. Les plafonds du transept, avec leurs énormes corniches à denticules, appartiennent à la même campagne de décoration « en style romain » que les colonnes de la nef. En 1877, le peintre cassellois Alexis Bafcop décora le transept de peintures murales où sont représentés en médaillons, les douze apôtres avec leurs attributs (fig. 10)<sup>18</sup>. Il est aussi l'auteur d'une *Annonciation*, encore conservée dans l'église, peinte en 1850 pour le nouvel autel de la Vierge. Entre 1867 et 1876,



Cl. DRAC/CRMH Chr. Lesage 1965.

Fig. 8 - Cassel, collégiale Notre-Dame, vue avant restauration du vaisseau central, état en 1965.



Cl. Chr. Lesage, 2012.

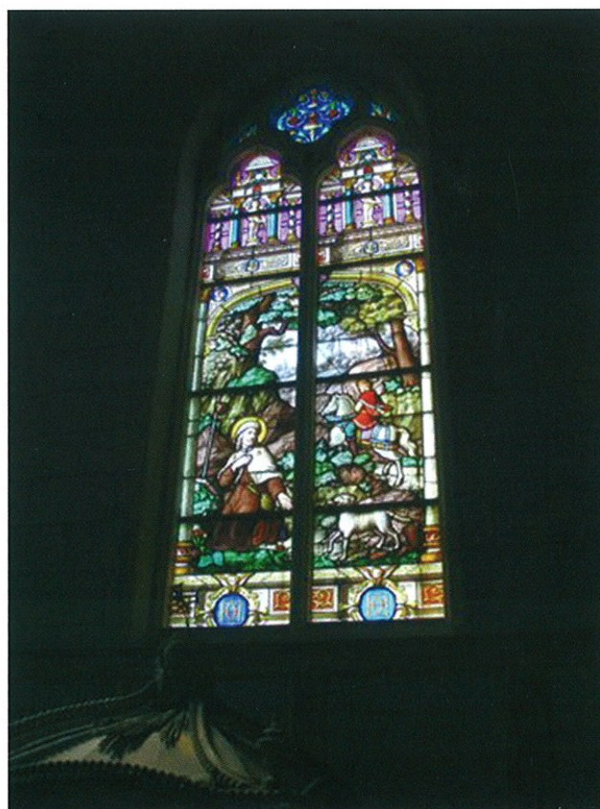
Fig. 9 - Cassel, collégiale Notre-Dame, vue après restauration du vaisseau latéral gauche, état en 2012.





Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 10 - Alexis Bafcop, décor de pilastre aux effigies de saint Paul et de saint Jacques, peinture murale, Cassel, collégiale Notre-Dame, transept.



Cl. Chr. Lesage, 2012.

Fig. 11 - Atelier d'Antoine Lusson fils, *Vie de saint Roch*, vitrail, Cassel, collégiale Notre-Dame, chapelle Saint-Roch.

l'atelier d'Antoine Lusson fils réalisa tous les vitraux des chapelles de la Vierge et de saint Roch (fig. 11), ainsi que trois autres vitraux pour la chapelle des fonts baptismaux. Des verrières plus modestes occupent des oculi dans les chapelles dédiées à sainte Philomène et à sainte Apolline, placées dans les bras du transept <sup>19</sup>.

La collégiale Notre-Dame possède un maître-autel en marbre du XVIII<sup>e</sup> siècle qui pourrait provenir de l'ancienne église des Jésuites, des tables de communion en fer forgé du

XVIII<sup>e</sup> siècle, des stalles du début du XIX<sup>e</sup> siècle, une chaire, des orgues ainsi que cinq retables. Parmi les œuvres d'art les plus remarquables, on peut citer un carillon daté de 1592 et une *Vierge apparaissant à saint François d'Assise* de l'École d'Anvers (XVII<sup>e</sup> siècle). L'église abrite enfin nombre de dalles funéraires et de pierres commémoratives, dont un médaillon sculpté d'Edgard Boutry à la mémoire du maréchal Foch, ainsi qu'une *Pietà* offerte à la paroisse par le sculpteur Eugène Morlaix, grand prix de Rome.

\* Conservateur honoraire des Monuments historiques.

1. Arch. dép. Nord, 19 G.

2. Les premiers comptes de la paroisse Saint-Michel, conservés aux Archives municipales, remontent aux années 1624-1625 (Cassel, Arch. mun., GG 39).

3. L'élargissement de la route qui traverse le mont d'est en ouest s'est transformé en place : on y trouvait, notamment, le bel édifice, siège de la châtellenie (convertie en musée), et la maison échevinale. La mairie actuelle, rebâtie après la guerre de 39-45, lui a succédé.

4. Ce grès diestien, aussi appelé « grès ferrugineux » ou « pierre de montagne », se présente en moellons de dimensions fort variées.

5. Aux Archives départementales du Nord, la série 2 O 134 contient de nombreux documents relatifs aux travaux de rénovation effectués au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en particulier ceux du clocher (dossiers 47, 1808, 1809, 1828 ; 55/1873, 55bis/1904) et des pignons (dossier 49/

1837-1841). Le dossier 49 concerne la construction de la chapelle Saint-Roch.

6. Nous le savons par les inscriptions dans la charpente (elles existent toujours) et par les publications suivantes : P.-J.-E. De Smyttere, *Les collégiales de Cassel et ses autres institutions religieuses anciennes*, Hazebrouck, 1878, p. 91-94. I. de Coussemaker, « Réparations des églises dans la Flandre maritime après les troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle » *Annales du Comité Flamand de France*, t. XVII, p. 408-410.

7. « Le mur-pignon qui termine quarrément le chevet ou apside et celui qui terminait la nef sud dite de St Roch, étaient percés de baies de fenêtres à plein-cintre, bouchées depuis. Ces portions de l'église [...] appartiennent évidemment à l'époque romane ». L'architecte décrit plus loin la « construction faite en moellons bruts [...] appareillés comme l'*opus incertum* des Romains [et] les cintres de baies exécutés en moellons

smillés de dimensions uniformes et extradossés » (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).

8. La chapelle nord apparaît également sur une vue de Cassel publiée en 1644 dans la *Description du comté de Flandre* du chanoine Antonius Sanderus (*Flandria illustrata, sive Descriptio comitatus istius [...]*, 2<sup>e</sup> édition, 1735, vol. 2, dernière figure non numérotée).

9. Lors de la dernière restauration, la tour a reçu un couronnement insolite, nullement documenté historiquement et sans références authentiques dans la partie flamande de la Flandre française.

10. On reconnaît aussi, sur les murs de cage, les repères de la porte de la salle à laquelle l'escalier permettait d'accéder.

11. En particulier les bâtiments de Soignies, Ypres, Lobbes et Nivelles. Voir André Courtens et Jean Roubier, *Belgique romane. Architecture. Art monumental*, Bruxelles, 1969.

12. Les lambris ont été posés avant 1845 (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).

13. Boeseghem 1534 (date portée), Millam 1530, Rescure 1551. Mais aussi Bavinchove, Bousbecque, Haverskerque, Wemaers-Cappel et en Belgique (de Flandre occidentale), Poperinghe, Wervicq, etc.

14. Fût à tambours, chapiteau composé d'un tailloir peu épais et proéminent, annelets ponctués d'oves, gorgerin et échine peu saillants.

15. Ce décor est décrit par Fr.-N. Develle en 1845 : « Les colonnes qui portent les arcades sont elles-mêmes revêtues de plafond blanc poli, elles sont ornées de bases doriques et terminées sous la naissance des arcades, par des chapiteaux, aussi doriques avec addition de feuilles d'eau et de feuilles d'acanthes alternées » (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).

16. Voir le témoignage de Fr.-N. Develle qui critique à ce sujet « le choix hors d'à propos qui a été fait du style romain » (Arch. dép. Nord, 2 O 134/49).

17. Notons que les bases des demi-colonnes engagées dans les piliers de la tour n'ont pas le même profil que celles du XVI<sup>e</sup> siècle : elles appartiennent à une construction plus ancienne (XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle ?).

18. S. Vezilier, *Alexis Bafcop : un peintre ancré dans le XIX<sup>e</sup> siècle*, Cassel, Musée de Flandre, 2005.

19. Coll., *Vitraux en Flandre : lumière, couleur et dévotion*, Dunkerque, Association des retables de Flandre, 2010.